projetSection du MORBIHAN
Secrétariat de Section :
Annie RIO - Jean-Marc PAPOTIER
-
13 Avenue Saint Symphorien
56020 VANNES CEDEX
02 97 68 54 68

boîte 29 - 80 rue de montreuil 75011 paris - 01.44.64.64.44 - fax 01.43.48.96.16 - solidairesfinancespubliques.fr - contact@solidairesfinancespublique.fr

Compte Rendu des CAPL A & B de révision de l'évaluation 2016

année de gestion 2015

Les CAP locales de révision de l'évaluation se sont déroulées les 11 et 12/07/2016

- Après lecture de nos déclarations liminaires, Solidaires Finances Publiques a réaffirmé son opposition au système de l'entretien professionnel fondé exclusivement sur une mise en compétition des agents entre eux et sur des notions de productivité et de performance individuelle, organisé dans un cadre contractuel et individualisé. Ce dispositif porte atteinte aux valeurs de la fonction publique et contribue à la dégradation des conditions de vie au travail des agents. Nous revendiquons une répartition non contingentée des réductions d'ancienneté et la mise en place d'un entretien annuel collectif en remplacement de l'entretien individuel. Nous réaffirmons très clairement notre refus de toute forme de contractualisation des fonctions et nous demeurons tout particulièrement vigilants pour que les agents aient des éléments de repère au regard de leurs acquis professionnels et ce durant toute leur carrière.

- Pour Solidaires Finances Publiques, le tableau synoptique doit permettre aux agents d'avoir, tout au long de leur carrière, une vision synthétique, objective et précise de l'appréciation de leur valeur professionnelle. Dès lors nous condamnons vivement l'approche retenue par l'administration qui conduit à précariser les connaissances et compétences des agents en partant du principe que le tableau synoptique est le pendant de l'évaluation annuelle.

- Pour Solidaires Finances Publiques, plus de 900 agents évalués dans le département c'est beaucoup d'énergie gaspillée, et beaucoup d'injustices !

Résultats du recours hiérarchique:

Cadres B : 14 recours	Cadres A : 2 recours
0 satisfait en totalité	0 satisfaits en totalité
7 satisfaits partiellement	1 satisfait partiellement
0 réduction attribuée	0 réduction attribuée

Réserves allouées à la CAPL

Cadres B	Cadres A
2 x 2 mois 6 x 1 mois solde non distribué après CAPL : 6 mois	1 x 2 mois 2 x 1 mois solde non distribué après CAPL : 2 mois

Les CAP Locales

Les recours en CAPL ont porté sur la reconnaissance de la valeur professionnelle (réduction de cadence) et/ou sur les éléments de l'entretien professionnel (appréciations littérales et tableau synoptique).

Solidaires Finances Publiques, dès lors que le collègue défendu n'a pas obtenu entière satisfaction sur l'ensemble des points de sa demande, a voté contre l'administration.

Compte rendu

Cadres B

9 dossiers ont été examinés, 8 défendus, dont 2 par Solidaires Finances Publiques :

Concernant la reconnaissance de la valeur professionnelle:

2 collègues ont obtenu 2 mois de réduction** d'ancienneté,

2 collègues ont obtenu 1 mois de réduction** d'ancienneté,

Concernant les éléments de l'entretien professionnel:

- appréciations littérales:

4 collègues ont obtenu partiellement satisfaction (modification des appréciations).

- le tableau synoptique:

1 a obtenu partiellement satisfaction (modification des croix).

**(échelon variable: attribution issue de la réserve)

Cadres A

2 dossiers ont été examinés :

Concernant la reconnaissance de la valeur professionnelle:

2 collègues ont obtenu 1 mois de réduction** d'ancienneté,

Concernant les éléments de l'entretien professionnel:

- appréciations littérales:

aucun collègue a obtenu partiellement satisfaction (modification des appréciations).

- le tableau synoptique:

aucun a obtenu partiellement satisfaction (modification des croix).

**(échelon variable: attribution issue de la réserve)

A l'issue de ces 2 CAPL, 8 mois de réduction d'ancienneté n'ont pas été attribués.
Solidaires Finances Publiques dénonce cette absence de distribution préjudiciable à l'avancement de carrière des agents du département du Morbihan et à leur pouvoir d'achat.

Solidaires Finances Publiques s'engage à défendre les droits des agents.
Une fois encore, nos représentants en CAP locales se sont battus avec conviction pour la défense individuelle de chaque agent qui nous avait donné mandat.
Le système d'évaluation reste une épreuve obligée et mal vécue par les agents déjà confrontés aux surcharges de travail.

Au regard des résultats obtenus à l'issue de ces CAP, les collègues qui n'ont pas obtenu entière satisfaction en CAP locales sont invités à rédiger un recours en CAP Nationale (**dans les 15 jours de la notification de la décision consécutive à la CAPL**).
Nous vous rappelons qu'il n'est jamais vain de faire appel, nos militants sont à votre disposition. **N'hésitez pas à nous contacter pour vous aider dans la rédaction de vos appels nationaux.**

ET QUE NOUS RESERVE L'AVENIR ? ! ! !

Solidaires Finances Publiques dénonce également les pistes explorées par la DGAFP (Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique) qui concernent le nouvel entretien professionnel dans le cadre du PPCR (contre lequel nous avons voté) :

– L'entretien ne serait plus annuel, mais triennal, et un tiers seulement des agents y participerait chaque année !

– Le nombre des bénéficiaires de réduction d'ancienneté serait encadré. La DGAFP proposait que parmi les agents qui participeraient à l'évaluation triennale, seulement 25% pourraient bénéficier de cette réduction d'ancienneté (contre 70% aujourd'hui) !

– La réduction d'ancienneté accordée pourrait même être de 8 mois !!!

Section Solidaires Finances Publiques 56 – 13 Ave St Symphorien – 56020 VANNES CEDEX
solidairesfinancespubliques.ddfip56@dgfip.finances.gouv.fr
site : http://solidairesfinancespubliques.info/snui-locaux/56/

Les élus de Solidaires Finances Publiques en CAPL 1 & 2 – Morbihan		
A :	Annie Renaud - Tit	Marc Villecourt - Supp
A :	Véronique Técher - Tit	Christine Moncomble - Supp
C P :	Yannick Le Sausse – Tit	Yves-Marie Delliste - Supp
C 1ère classe :	Françoise Mathieu – Tit	Florence Hamonou – Supp
C 2è classe :	Jean-Marc Papotier – Tit	Colette Le Falher – Supp
Experte	Annie Rio	

En cas de problème, n'hésite pas à prendre contact avec les élus, les militants, les correspondants !

BULLETIN D'ADHÉSION

Coupon à remettre à votre correspondant accompagné du règlement

Solidaires Finances Publiques 56

SECTION : MORBIHAN - 56

NOM (marital) _____ **Prénom** _____

NOM (patronymique) _____ **Date de naissance** ...../...../.....

Cadre : ..... **Grade :** ..... **Echelon :** ..... **Indice :** .....

Montant de la cotisation → ☐ **Temps partiel** ..... %

IDENTIFIANT MINISTERIEL

N° DGFiP (6 chiffres) .....

N° ANAIS (10 chiffres) .....

Adresse administrative - service - structure - téléphone

_____

Mel professionnel ..... @dgfip.finances.gouv.fr

Adresse personnelle _____

_____

Mel personnel

.....

Solidaires Finances Publiques

Boîte 29 - 80 rue de Montreuil 75011 PARIS - Tél 01.44.64.64.44 - Fax 01.43.48.96.16 contact@solidairesfinancespubliques.fr solidairesfinancespubliques.fr